



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ÉRABLE
VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Plessisville, que lors de la séance ordinaire du 16 mars 2020 à 20 h, dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville située au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de madame Annabelle Fortier :

Demande concernant l'immeuble situé au 1925, avenue Marcoux dont la nature et l'effet sont d'accepter l'agrandissement de l'abri d'auto existant pour le transformer en garage double d'une superficie de 87,66 mètres carrés au lieu de 65 mètres carrés, comme prescrit à l'article 5.4.2 du règlement n° 1703 de zonage.

QUE toute personne peut se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance, relativement à cette demande.

PLESSISVILLE, ce 14 février 2020

La greffière,

ME LYDIA LAQUERRE